

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-des-moyens-pour.html>



Pays de la Loire : des moyens pour la Germinière !

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 1er septembre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué SNETAP-[FSU](#)/[SYAC](#)-CGT

Mobilisation des personnels de l'Établissement agricole public de la Germinière pour obtenir les moyens humains pour bien accueillir tous nos élèves et apprentis.

En cette rentrée 2016, l'[EPL](#) de la Germinière (Lycée + [CFA](#)) voit son nombre d'élèves et d'apprentis croître considérablement avec une augmentation de plus de 10% des effectifs par rapport à septembre 2015. Depuis la rentrée 2015, les jeunes disposent également d'un nouvel espace de vie : le forum et à cette rentrée un nouveau dortoir vient d'être ouvert.

Pourtant, malgré ces augmentations d'effectifs et de surface, le Ministère de l'Agriculture refuse de créer deux nouveaux postes indispensables pour assurer l'accueil et la sécurité de tous.

Ces deux postes nécessaires sont :

- un poste d'Assistant d'Éducation

Depuis 2011, l'établissement dispose de la même dotation d'[AE](#), à savoir 6,5 postes. Entre 2013 et 2016, l'effectif des internes est passé de 195 à 253 pour cette rentrée, soit une augmentation supérieure à 30%.

La seule solution proposée par les services de l'État pour l'instant est le recrutement de 3 personnes en Contrat d'Aide à l'Emploi en lieu et place d'un AE. Elle n'est pas acceptable car elle ne peut pas répondre aux besoins du service et des apprenants.

De plus, faut-il rappeler que la vocation d'un emploi en CAE n'est pas de remplacer des emplois existants mais de faciliter le retour à l'emploi de personnes en difficulté !

- un poste d'Aide Documentaliste

Bien qu'une note de service indique explicitement que le [CDI](#) (Centre de Documentation et d'Information) de la Germinière est éligible à la « dotation systématique » d'un poste d'aide documentaliste, ce poste n'est toujours mis en place.

Ce poste est pourtant nécessaire pour permettre un accès plus grand au CDI, nouvel espace totalement rénové !
Un bel outil pédagogique mais en sous-dotation !

Les personnels ne peuvent accepter de voir leurs efforts de recrutement pour assurer une formation de qualité remis en cause par les décisions budgétaires du ministère.

L'intersyndicale appelle donc les personnels à une Assemblée Générale ce vendredi 2 septembre pour décider d'une grève reconductible de la semaine du 5 au 9 septembre.

L'intersyndicale souhaite rencontrer le plus rapidement possible les services du ministère et n'hésitera pas à interpeller directement Stéphane Le Foll dans ses déplacements sarthois.

Contact :

Thierry Arenzana - SNETAP-FSU72- thierry.arenzana educagri.fr - 0662119852

Emmanuel Coulon - SYAC-CGT72- emmanuel.coulon educagri.fr
0607131161

[LEGTA](#) La Germiniere 72700 Rouillon